



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52638>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-52638**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre des monuments nationaux

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004601300017

Ville : Paris

Code postal : 75004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2760104&orgAcronyme=f5j>

Identifiant interne de la consultation : 25-180-78_79_80

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle Commande publique

Adresse mail du contact : Marches-publics@monuments-nationaux.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf. article 4.1 du Règlement de la Consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf. article 4.1 du Règlement de la Consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf. article 4.1 du Règlement de la Consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Pluralité de critères dont celui du prix. Cf. article 5 du Règlement de la Consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation de l'exposition temporaire « Le comte d'Artois, prince et mécène. La jeunesse du dernier roi de France » qui se tiendra du 14 novembre au 2 mars 2026 (dates prévisionnelles) au château de Maisons

Code CPV principal - Descripteur principal : 92500000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Réalisation de l'exposition temporaire « Le comte d'Artois, prince et mécène. La jeunesse du dernier roi de France » qui se tiendra du 14 novembre au 2 mars 2026 (dates prévisionnelles) au château de Maisons

Lieu principal d'exécution du marché : Maisons-Laffitte

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 : Agencement

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92500000

Lieu d'exécution du lot : Château de Maisons (78)

- **Description du lot :** Lot n°2 : Electricité-éclairage

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92500000

Lieu d'exécution du lot : Château de Maisons (78)

- **Description du lot :** Lot n°3 : Signalétique

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92500000

Lieu d'exécution du lot : Château de Maisons (78)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Cf. article 3.4 du Règlement de la Consultation. La visite de site est obligatoire pour le lot n°1 avant le dépôt d'une offre. Prise de rendez-vous nécessaire. S'agissant du lot n°3 "signalétique", des échantillons sont attendus. Cf. article 4.1.2 et 4.2 du Règlement de la Consultation.

Autres informations complémentaires : La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris - Le recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché ; - Le recours prévu à l'article L.551-13 du Code de justice administrative, pouvant être intenté dans les délais prévus à l'article R.551-7 du même code ; - Un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/05/2025